FOR DISCUSSION

PROPOSED ACTION PLAN FOR THE GOVERNMENT OF CANADA

Canada

This publication may be reproduced without permission provided that its use falls within the scope of fair dealing under the Copyright act, and is solely for the purposes of private study, research, criticism, review or newspaper summary. The source must be fully acknowledged. However, reproduction of this publication in whole or in part for purposes of resale or redistribution requires prior written permission from the Minister of Public Works and Government Services, Ottawa, Canada K1A 055.

© Minister of Public Works and Government Services Canada 2001

ISBN: 0-662-65795-0
Catalog No. CH24-6/2-2001

1. Sports and state – Canada
2. Sports – Canada –Finance
I. Canada. Canadian Heritage

101-05716/

I Introduction

The government of Canada is committed to building Canada through sport and to secure a higher quality of life for all Canadians. It proposes that the three elements of participation, excellence and capacity building in sport form the basis of the Canadian Sport Policy. It furthermore supports the vision, the underpinning values and principles, and the policy goals of the proposed Canadian Sport Policy as set out in the discussion paper. What follows is a plan of action the federal government would implement as part of its contribution as a leader and partner in delivering the proposed Canadian Sport Policy. The full implementation of the proposed Canadian Sport Policy would necessitate a thorough review of the *Fitness and Amateur Sport Act*, and of the way that the federal government delivers its programs.

Stronger collaboration with key partners in the sport system would need to be established to ensure concerted efforts. For example, the federal government will work closely with the national sports organizations to ensure that their roles and responsibilities remain closely aligned with the proposed Canadian Sport Policy.

One of the most important partnerships impacting on the the sport system in Canada is the one between the provincial/territorial governments and the Government of Canada. The consultation process confirmed the need for renewed efforts by governments to work together to ensure a seamless and effective sport system in Canada. In proposing these actions, the federal government is committed to working with the provincial and territorial governments in a way that is respectful of jurisdictions and powers in Canada.

II A Proposed Action Plan for the Government of Canada

Participation

The federal government, in collaboration with key partners and stakeholders, would undertake initiatives to increase the participation of Canadians in sport at all levels according to their needs, interests, and abilities. In order to maximize the benefits from sport, including the health and well-being of citizens and the development of athletic excellence, sport in Canada would become accessible to as many people as possible.

To implement the policy goals for participation, the federal government would:

- undertake initiatives to promote sport participation for all Canadians through a social marketing approach with targeted themes on under-represented groups, ethical conduct, the benefits of sport and other federal objectives;
- develop policies and initiatives addressing barriers to participation for under-represented and marginalized groups, including women, people with disabilities, Aboriginal people, and visible minorities;

- step up horizontal work between key federal departments on joint initiatives and programming to support other government objectives such as health promotion and prevention of illness and disease, crime prevention and Aboriginal youth; and
- develop and implement initiatives, policies and programming in collaboration with key partners in the sport community.

Excellence

To stimulate pride in Canadian achievement and to promote Canadian identity at home and abroad, the federal government would enhance its support of high performance athletic excellence.

To implement policy goals with respect to excellence, the federal government would:

- work in partnership with the sport community to assess the current status of the high performance system and put in place a joint mechanism to establish challenging but realistic stretch targets for international excellence;
- support programs for the development of world class athletes, coaches and officials in a sport environment characterized by the highest standards of values and ethics;
- back training and competition programs and support services, through national sport organizations, for youth and junior level athletes and teams.
- develop international opportunities for success and achievement for the next generation of high performance athletes.

Building Capacity

The dual policy goals of participation and excellence can only be achieved by building capacity in the individuals and organizations that comprise the Canadian sport system, with special attention to the voluntary sector. The federal government proposes to enhance its support to building capacity in the Canadian sport system.

To implement policy goals with respect to building capacity, the federal government would:

- collaborate with the sport community to eliminate gaps and enhance a seamless athlete development system;
- support programs for the training and development of officials, instructors and other sport leaders;
- increase support to coaching, work with the Coaching Association of Canada (CAC) to modify its governance, including the role of various partners in coaching development, notably by establishing formal linkages with academic institutions to enhance the delivery of coaching education programs, and encourage the creation of an inclusive and democratic organization to represent all coaches in Canada;

- collaborate with the sport community to develop ethical standards and principles endorsed by and applied to all athletes and participants and sport leaders, and to encourage professional sport to promote ethical behaviour;
- enhance the anti-doping program and initiatives in Canada and provide leadership internationally on the World Anti-Doping Agency and through other mechanisms;
- implement a National Alternate Dispute Resolution system;
- collaborate with key stakeholders to develop a strategic approach for the hosting of international sport events in Canada;
- develop a comprehensive sport research strategy and partner with universities and research institutes through existing research funding agencies, including Statistics Canada, to support sport-related research and knowledge development;
- develop inventories of existing sport facilities and seek opportunities to develop new sport infrastructure, particularly as legacies from hosting national and international sport events;
- collaborate with the Canada Games Council and the provinces/territories to enhance the promotion and marketing of the Canada Games;
- increase support to and accessibility of national championships;
- increase the number of sports receiving federal contributions;
- strengthen accountability mechanisms with national and multi-sport organizations to ensure better coordination between the national, provincial/territorial and local sport organizations and to enhance their contribution to the policy goals of participation, excellence, and building capacity;
- implement an international strategy to enhance Canadian leadership in the international sport community and promote and advance Canadian values and interests;
- ensure that effective measures are put in place at the national level to provide services in both official languages;
- strengthen co-operative relationships with professional sport and professional athletes; and
- seek collaboration with the private sector to develop alternative sources of funding.
- develop a comprehensive investment policy approach, including government incentives, to increase investment in sport by the corporate sector.

Strengthening federal-provincial/territorial cooperation

The federal government fully supports the need for increased federal-provincial/territorial cooperation and collaboration as a fundamental element of the federal action plan. A proposal for strengthened federal-provincial/territorial cooperation to be discussed with the provinces and territories is outlined below:

- enhance the mechanism for federal-provincial/territorial collaboration to reflect the need for more ongoing dialogue and co-ordinated action
- undertake further collaboration on the proposed Canadian Sport Policy including the development of principles, objectives and joint framework for action;
- develop joint federal-provincial/territorial strategies and initiatives on priority topics such as a framework for ethical conduct in sport; the Canada Games; sport participation promotion; youth sport initiatives; athlete development; and other capacity building initiatives;
- encourage provinces and territories to consider actions to enhance physical education and sport in schools.
- explore the feasibility of holding annual meetings of federal-provincial/territorial ministers;
- conclude bilateral agreements with provinces or territories interested in addressing areas of mutual interest; and
- conclude multi-lateral agreements for joint federal-provincial/territorial action in selected areas, as appropriate.

POUR DISCUSSION

LE PROJET DE PLAN D'ACTION POUR LE GOUVERNEMENT DU CANADA

Canada

Cette publication peut être reproduite sans autorisation dans la mesure où l'utilisation qu'on en fait respecte les limites d'utilisation équitable tel qu'il est défini dans la Loi sur le droit d'auteur et qu'elle soit faite uniquement aux fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou de la préparation d'un résumé destiné aux journaux. Il est nécessaire d'indiquer la source en entier. Toutefois, la reproduction de cette publication en tout ou en partie à des fins commerciales ou de redistribution nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0S5.

© Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2001

ISBN: 0-662-65795-0
Numéro de catalogue: CH24-6/2-2001

1. Sports – Politique gouvernementale – Canada
2. Sport – Canada – Finances
I. Canada. Patrimoine canadien

I. Introduction

Le Gouvernement du Canada s'engage à bâtir le Canada par le sport et à veiller à ce que tous les Canadiens et Canadiennes aient une meilleure qualité de vie. Il propose que la politique canadienne du sport se fonde sur les trois volets suivants : la participation, l'excellence et l'optimisation des ressources dans le sport. Il appuie en outre la vision, les valeurs et principes de base et les buts stratégiques du projet de politique canadienne du sport qui sont énoncés dans le document de travail. Voici un plan d'action que le gouvernement du Canada pourrait adopter, en tant que chef de file et partenaire de la mise en œuvre du projet de politique canadienne du sport. Pour appliquer intégralement ce projet de politique, il faudrait examiner en profondeur la *Loi sur la condition physique et le sport amateur* ainsi que la façon dont le gouvernement fédéral offre ses programmes.

Il faudrait également resserrer les liens avec les partenaires clés du système sportif afin de s'assurer de prendre des mesures concertées. Par exemple, le gouvernement fédéral travaillera étroitement avec les organismes nationaux de sport pour que leurs rôles et leurs responsabilités s'inscrivent dans le projet de politique canadienne du sport.

Le partenariat entre le gouvernement du Canada et les gouvernements provinciaux et territoriaux est l'un de ceux pouvant influer le plus sur le système sportif du Canada. Les consultations ont confirmé la nécessité d'une collaboration renouvelée entre les gouvernements afin d'assurer un système sportif harmonisé et efficace au Canada. En proposant ces mesures, le gouvernement fédéral tient à travailler avec les gouvernements provinciaux et territoriaux d'une manière qui respecte les différents secteurs de compétence et pouvoirs au Canada.

II. Le projet de plan d'action pour le gouvernement du Canada

La participation

Le gouvernement fédéral, en collaboration avec les principaux partenaires et intervenants, entreprendraient des initiatives pour accroître, à tous les échelons, la participation des Canadiens et des Canadiennes au sport en fonction de leurs besoins, intérêts et capacités. Afin de maximiser les bienfaits du sport, entre autres la santé et le bien-être des citoyens ainsi que la formation d'athlètes de haut niveau, on rendrait le sport accessible au plus grand nombre possible de Canadiens et de Canadiennes. Pour réaliser les buts stratégiques liés à la participation, le gouvernement fédéral :

- entreprendrait des initiatives pour promouvoir la participation de tous les Canadiens et Canadiennes au sport grâce à une approche de marketing social axée sur des thèmes particuliers concernant les groupes sous-représentés, l'éthique, les bienfaits du sport et d'autres objectifs fédéraux;
- élaborerait des politiques et favoriserait des initiatives pour éliminer les obstacles à la participation des groupes sous-représentés et marginalisés, notamment les femmes, les personnes handicapées, les Autochtones et les minorités visibles;

- intensifierait la collaboration entre les ministères fédéraux clés pour réaliser des initiatives et des programmes conjoints visant d'autres objectifs gouvernementaux tels que la promotion de la santé et la prévention des maladies, la prévention du crime et les jeunes Autochtones;
- collaborerait avec les principaux partenaires de la communauté sportive à l'élaboration et à la mise en œuvre d'initiatives, de politiques et de programmes.

L'excellence

Afin d'inspirer un sentiment de fierté à l'égard des réalisations canadiennes et de promouvoir l'identité canadienne au pays et à l'étranger, le gouvernement fédéral accroîtrait son appui au développement de l'excellence dans les sports de haut niveau. Pour réaliser les buts stratégiques relatifs à l'excellence, le gouvernement fédéral :

- travaillerait en partenariat avec la communauté sportive pour évaluer la situation actuelle du système de haut niveau et instaurer un mécanisme conjoint permettant de fixer des objectifs élevés mais réalistes en matière d'excellence sur la scène internationale;
- appuierait des programmes pour le développement d'athlètes de calibre mondial ainsi que la formation et le perfectionnement d'entraîneurs et d'officiels de niveau international, dans un milieu sportif où les valeurs et l'éthique sont primordiales;
- appuierait des programmes d'entraînement et de compétition et des services de soutien, offerts par les organismes nationaux de sport, pour les jeunes ainsi que les athlètes et les équipes de niveau junior;
- créerait des possibilités d'envergure internationale grâce auxquelles la prochaine génération d'athlètes de haut niveau connaîtra du succès et s'illustrera.

L'optimisation des ressources

Les deux objectifs stratégiques de participation et d'excellence ne peuvent être atteints qu'en renforçant les habiletés des personnes et des organismes qui forment le système sportif canadien, en particulier le secteur de l'action bénévole. Le gouvernement fédéral propose d'accroître son appui à l'égard de l'optimisation des ressources dans le système sportif canadien. Pour réaliser les buts stratégiques relatifs à l'optimisation des ressources, le gouvernement fédéral :

- collaborerait avec la communauté sportive pour combler les lacunes et favoriser un système intégré de développement des athlètes;
- appuierait des programmes de formation et de perfectionnement des officiels, des moniteurs et d'autres dirigeants;
- accroîtrait l'aide à l'encadrement et aux entraîneurs, travaillerait avec l'Association canadienne des entraîneurs (ACE) pour modifier sa gouvernance, y compris le rôle des divers partenaires dans la formation des entraîneurs, notamment en établissant des liens officiels avec les établissements d'enseignement afin

d'améliorer l'offre de programmes de formation à l'intention des entraîneurs, et favoriserait la création d'un organisme inclusif et démocratique qui représenterait tous les entraîneurs au Canada;

- établirait, de concert avec la communauté sportive, des normes et des principes d'éthique reconnus s'appliquant à tous les athlètes, à tous les participants et aux dirigeants sportifs et approuvés par ceux-ci et inviterait le milieu du sport professionnel à promouvoir l'éthique;
- améliorerait le programme et les initiatives antidopage au Canada et assurerait un rôle de premier plan à l'échelle mondiale par le truchement de l'Agence mondiale antidopage et d'autres mécanismes;
- mettrait sur pied un mécanisme national de règlement extrajudiciaire des différends;
- collaborerait avec les principaux intervenants afin d'établir une approche stratégique pour l'accueil d'événements sportifs internationaux au Canada;
- élaborerait une stratégie générale de recherche sur le sport et s'associerait avec les universités et les instituts de recherche par l'intermédiaire des organismes de financement de la recherche, dont Statistique Canada, pour appuyer la recherche liée au sport et le développement des connaissances;
- dresserait des répertoires des installations sportives existantes et chercherait des occasions de bâtir de nouvelles infrastructures sportives, en particulier sous forme de legs d'événements sportifs nationaux et internationaux;
- collaborerait avec le Conseil des Jeux du Canada et les provinces et territoires afin de rehausser la promotion et le marketing des Jeux du Canada;
- rehausserait le soutien et l'accessibilité aux championnats nationaux;
- augmenterait le nombre de sports qu'il finance;
- renforcerait les mécanismes de responsabilité imposés aux organismes nationaux de sport (unisport et multisports) afin d'assurer une meilleure coordination entre les organismes de sport nationaux, provinciaux, territoriaux et locaux et d'accroître leur contribution à l'égard des buts stratégiques de participation, d'excellence et d'optimisation des ressources;
- adopterait une stratégie internationale visant à accroître le leadership canadien au sein de la communauté sportive internationale et à promouvoir les valeurs et les intérêts du Canada;
- veillerait à ce que des mesures efficaces soient en place au niveau national pour offrir des services dans les deux langues officielles;
- resserrerait la collaboration avec le sport professionnel et les athlètes professionnels;
- chercherait à attirer d'autres sources de financement du secteur privé;
- élaborerait une approche globale en matière de politique d'investissement, en prévoyant notamment des incitatifs gouvernementaux afin d'amener le secteur privé à contribuer davantage au sport.

Le renforcement de la collaboration fédérale-provinciale/territoriale

Le gouvernement fédéral considère qu'une meilleure collaboration fédérale-provinciale/territoriale constitue un élément fondamental du plan d'action fédéral. Une proposition visant à resserrer cette collaboration, et qui serait discutée avec les provinces et les territoires, est formulée ci-après :

- améliorer le mécanisme de collaboration fédérale-provinciale/territoriale de manière à tenir compte du besoin d'entretenir un dialogue plus permanent et de prendre des mesures concertées;
- chercher à collaborer davantage à l'égard du projet de politique canadienne du sport, y compris l'élaboration de principes, d'objectifs et d'un cadre d'intervention commun;
- élaborer des stratégies et des initiatives fédérales-provinciales/territoriales axées sur des questions prioritaires telles qu'un cadre de l'éthique dans le sport, les Jeux du Canada, la promotion de la participation au sport, les initiatives sportives pour les jeunes, le développement des athlètes ainsi que d'autres initiatives d'optimisation des ressources;
- encourager les provinces et les territoires à envisager des façons d'accroître l'éducation physique et la pratique du sport dans les écoles;
- explorer la faisabilité de tenir des rencontres annuelles des ministres fédéral, provinciaux et territoriaux;
- conclure des accords bilatéraux avec les provinces et territoires désirant traiter de domaines d'intérêt mutuel;
- conclure, selon le cas, des accords multilatéraux de collaboration fédérale-provinciale/territoriale dans certains domaines.